

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 AOUT 2018 (20H)

Président : Monsieur FONTERAY Jean-Luc, Maire

Présents : Monsieur BURTEAU Gilles – Mesdames BERTRAND Catherine - DESBAS Cathy – COURTOIS Nadine – MENDEZ Emmanuelle - Messieurs MEUNIER Julien - THEVENOUD Guy - Madame BAILLY Monique - Monsieur MOREAU Didier

Excusés : Monsieur MALDEREZ Alain – Madame MILAN Marie-Laure

Absents : Madame THOMAS Céline – Monsieur BARITEL Cédric

Madame BERTRAND Catherine est désignée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 02 juillet 2018.

- VOIRIE : TRAVAUX :

L'entreprise SIVIGNON a commencé les travaux de terrassement de la place de la Clochette et de l'aire de covoiturage le 26 juillet et repris ce jour. 2 fourreaux supplémentaires ont été posés en prévision de l'installation future de borne de recharge pour voitures électriques et/ou d'un point d'éclairage public, sur le parking de covoiturage. La clôture entre le parking et l'aire de jeux a été réalisée par les employés communaux.

Les travaux de remplacement des bordures de trottoirs de la Grande Rue seront réalisés en septembre par l'entreprise PEREIRA.

Le département a confirmé la réfection du revêtement de la RD 14 - Grande Rue – cette année. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention de participation financière de la commune, estimée à 7 150 €.

La signalisation horizontale est à la charge de la commune ; les emplacements de stationnement pourraient être modifiés.

- VENTE DE BOIS : ACTUALISATION TARIFS :

Le Maire précise les conditions de vente du bois de chauffage coupé par la commune : 35 € le stère enlevé dans le bois ou au lieu de stockage communal, + 5 € s'il est livré lors de la coupe par la commune et (ou) + 5 € lorsqu'il est disponible en longueur de 0,50 m.

Le Conseil Municipal actualise le prix de vente du bois de chauffage, sur pied, à 9 € le stère.

- AFFOUAGES 2018 :

L'Adjoint, Gilles BURTEAU, informe des modalités pour les affouages de cette année : Ils se feront dans la parcelle 7 (dans le prolongement des 2 dernières années). Le Conseil Municipal décide de fixer le prix du lot 40 €. Les inscriptions seront reçues en mairie jusqu'au 22 octobre 2018 : Paiement obligatoire par chèque à l'inscription – Attestation d'assurance obligatoire à fournir – La date du tirage au sort est fixée au samedi 10 novembre 2018 (la présence des affouagistes est obligatoire).

- RAPPORTS D'ACTIVITE 2017 :

- Communauté de Communes du Clunisois : Le Maire présente le rapport d'activité 2017.

- Service d'assainissement non collectif : Didier MOREAU, délégué au SPANC, présente le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif de l'année 2017 rédigé par ce Syndicat et adopté par le Comité syndical.

- Ordures ménagères : Le Maire présente le rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers de l'année 2017 rédigé par le SIRTOM et adopté par le Comité syndical le 26 juin 2018.

- Eau potable : Monique BAILLY, déléguée au Syndicat des Eaux de la Guye, présente le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable de l'année 2017 rédigé par ce Syndicat et adopté au Comité syndical du 26 juin 2018.

- **Service communal d'assainissement collectif** : Gilles BURTEAU, Adjoint, présente le rapport sur le prix et la qualité du service public communal d'assainissement collectif de l'année 2017. Le Conseil Municipal adopte ce rapport.

Ces rapports sont à disposition des usagers en mairie.

- **PERSONNEL** :

Pour permettre de terminer le classement et l'archivage, le Maire propose de recruter un agent contractuel en CDD.

Le Conseil Municipal décide de créer un emploi non permanent et autorise le Maire à signer le contrat à intervenir avec M. Pierre ANDRE pour 3h30 hebdomadaires à compter du 03 septembre et jusqu'au 30 novembre 2018.

- **CHANTIERS ET DOSSIERS EN COURS** :

- **Grand Pont** : suite à l'inspection détaillée de l'ouvrage, une estimation sommaire des travaux a été transmise par la Société CIMEO. L'Agence Technique Départementale a été sollicitée pour une assistance à maîtrise d'ouvrage ; un rendez-vous est fixé au 04 septembre pour l'analyse du diagnostic et la suite de la procédure.

- **DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES** :

Le Conseil Municipal autorise le Maire à procéder à des virements de crédits budgétaires sur le budget communal et le budget annexe du commerce pour les frais de la ligne de trésorerie et corriger quelques imputations.

- **GESTION DES CIMETIERES SANS PESTICIDE** :

Le Conseil Municipal décide de solliciter la subvention du Conseil Régional, au taux maximum de 80 %, prévue pour « Etude d'avant-projet, communication et travaux de revégétalisation (enherbement, plantation, travail du sol...) ».

- **QUESTIONS DIVERSES** :

Le Maire informe le Conseil Municipal :

- de la sortie de la brochure « Laissez-vous conter Salornay-sur-Guye et la vallée de La Gande » élaborée avec le « Pays d'Art et d'Histoire » fixée au lundi 10 septembre, à 18h à la salle polyvalente ;

- de la décision prise sur délégation du Conseil Municipal pour l'indemnité de sinistre du 05 juin 2018 relatif à une surtension sur l'installation de panneaux solaires au camping municipal, d'un montant de 584,13 € (Décision N° 2018-15 du 13 août 2018).

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au mardi 02 octobre 2018 à 18h30.